

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Malak

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 948 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre : VEUVE

Nom & Prénom : AZEDDOU ZINEB

Date de naissance : 15/11/1947

Adresse : N°11 Rue 14 Bin el Lamdaoune Casablanca

Tél. : 06 11 9 91 97 18 Total des frais engagés : 0.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Omar ALAMI
Oncologue Radiothérapeute
INP : 091005751
Riyad Oncologia Clinie

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/11/22

Nom et prénom du malade : Mme AZEDDOU Zihab

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection musculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Malak

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'élément des Actes
23/01/22	Q	300	docteur Omar ALAMI Oncologue Radiothérapeute INP : 091005351 Riyad Oncologia Clinic	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourneisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACEUTIQUE Dr. H. Ben Pharmacie 419, AV. des Phénacis Hay Raja l'Hermitage Maroc - Tel : 022 86 05 25	24/11/2022	95,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>AD ONCOLOGIE Scs Radiologiques 2, des Hôpitaux, Extension Castelnau 15, Allée du Peris Tel: 0522 866 271 Docteur Zineb S. JELLY Médecin Radiologue 1, Avenue Q. des Béa Cissé 2, Avenue Q. des Béa Cissé Tel: 0522 96 22 00 Pax: 0522 96 22 00</p>	29/11/22	Dammo + Echo	900,00 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Pr. A. Acharki
Onco-Radiothérapeute

24/11/22

Dr. O. Alami
Onco-Radiothérapeute

Dr. H. El Boussairi
Onco-Radiothérapeute

Pr. A. Benider
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Vendredi AM

Pr. S. Sahraoui
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Pr. N. Tawfiq
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Mercredi AM

Pr. N. Benchakroun
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Jeudi AM

Pr. Z. Bouchbika
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Dr. S. Mouafik
Onco-Radiothérapeute

Dr. C. Lahmamssi
Onco-Radiothérapeute

Dr. A. Iraqi
Onco-Radiothérapeute

Mme SREDDY Zineb



Biofreeze

95,00

treille 2/2



Docteur Omar ALAMI
Oncologue Radiothérapeute
INP : 091005751
Ryad Oncologia Clinic



Pr. A. Acharki
Onco-Radiothérapeute

Dr. O. Alami
Onco-Radiothérapeute

Dr. H. El Boussairi
Onco-Radiothérapeute

Pr. A. Benider
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Vendredi AM

Pr. S. Sahraoui
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Pr. N. Tawfiq
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Mercredi AM

Pr. N. Benchakroun
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Jeudi AM

Pr. Z. Bouchbika
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Dr. S. Mouafik
Onco-Radiothérapeute

Dr. C. Lahmamssi
Onco-Radiothérapeute

Dr. A. Iraqi
Onco-Radiothérapeute

28/11/22

Marie AZEEDDINE Zineb

faire mammogramme

(initié par Dr. 2016)

RYAD ONCOLOGIA CLINIC
Soc Radiologie
15, Allée du Persée
O. des Hôpitaux Extension Casablanca
Tél: 0522 86 62 71

Docteur Zineb SAHEL
Médecin Radiologue
Ryad Oncologia Clinic
15, Allée du Persée O. des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 86 27 00 Fax: 0522 86 25 56



Casablanca , le 23/11/2022

Patient : AZEDDOU ZINEB
Prescripteur: DR O. ALAMI

ECHO- MAMMOGRAPHIE BILATERALE

Indication : Traitée pour néoplasie du sein droit en 2016.

Technique : Mammographie bilatérale numérisée, deux incidences (crano-caudale et oblique externe), suivie d'une échographie mammaire.

Résultats :

Seins de volume asymétrique, en involution graisseuse partielle avec répartition harmonieuse des travées fibro glandulaires (densité b).

Absence d'opacité nodulaire ou stellaire suspecte.

Distorsion architecturale du QSE droit siège de macro calcifications et d'une rétraction cutanée.

Absence de foyer de micro calcifications suspectes.

Absence de macro-calcification.

Revêtement cutané fin et régulier.

Prolongements axillaires libres.

A l'échographie, on note :

Absence de lésion nodulaire ou kystique décelable.

Désorganisation architecturale du QSE droit, siège de calcifications sans lésion tissulaire suspecte visible.

Intégrité du revêtement cutané, sous cutané et musculaire profond.

Les creux axillaires sont libres.

Au Total :

Examen ne révélant pas d'anomalie suspecte.

Examen pouvant être classé BIRADS 2 de l'ACR à droite et BIRADS 2 de l'ACR à gauche.

Docteur Zineb SAHEL
Médecin Radiologue

Professeur A.ACHARKI
Onco-Radiothérapeute

Docteur H. EL BOUSSAIRI
Onco-Radiothérapeute

Docteur O. ALAMI
Onco-Radiothérapeute

SCP au Capital de 2.100.000 Dh notre confiance.
N° 15 Allée du Persée, Bd Anouar Ben Mâarif, Casablanca
Tél. : 05 22 86 27 00 (LG) 786 25 31 - Fax : 05 22 86 25 56 - w. : www.ryad.com
GSM : 0661 99 67 26 - 06 62 26 66 66 - 06 62 79 02 26
I.C.E. : 001741149000027 - T.P. : 37990430 - I.F. : 40229787 - C.N.S.S : 8587919

